

# SESSION EN RÉGION

## "POLITIQUE DE DÉFENSE"

### Objectifs

Certains candidats et, notamment, ceux qui habitent la province ne peuvent, en raison de leurs obligations, suivre les sessions nationales à Paris.

Aussi depuis 1954, l'institut organise dans toutes les régions de France, y compris dans les départements et collectivités d'outremer, plusieurs sessions plus condensées dans le temps.

Ces sessions ont pour objet de développer, en région, l'esprit de défense et de sécurité et de sensibiliser aux questions internationales en formant des responsables locaux, d'origines et de cultures différentes, par l'approfondissement en commun de leurs connaissances en matière de défense et de sécurité, de politique étrangère, d'armement et d'économie de défense.

- Sensibiliser à la complexité du monde contemporain, aux questions de défense et de sécurité, de politique étrangère, d'armement et d'économie de défense
- Approfondir ensemble la réflexion sur les problématiques et les enjeux de défense et de sécurité
- Renforcer, dans un environnement culturellement diversifié, la capacité d'analyse et de prise de décision

### Principaux thèmes

- ✓ État des forces armées
- ✓ Stratégie de défense et de sécurité
- ✓ Grands enjeux internationaux : sécurité, économie, énergie (conflits internationaux...)
- ✓ Armement et économie de défense
- ✓ Intelligence économique

### Publics

Une session en région comprend 50 auditeurs environ, âgés d'au moins trente-cinq ans, parmi eux, quelques étrangers de l'Union européenne ou de pays alliés de la France. Les personnalités civiles et militaires à fort potentiel de rayonnement sélectionnées sont originaires de la région où se tient la session (France/Pays frontaliers)

- ✓ Officiers des trois armées, de la Gendarmerie nationale, de la Direction générale de l'armement et des services, du grade minimum de lieutenant-colonel ou équivalent
- ✓ Fonctionnaires de catégorie A au minimum, des trois fonctions publiques (État, territoriale et hospitalière) et cadres dirigeants d'entreprises du secteur public
- ✓ Personnalités civiles aux responsabilités importantes dans tous les différents secteurs d'activité de la Nation

### Pédagogie

- ✓ Conférences-débats
- ✓ Travaux en comités
- ✓ Visites de sites stratégiques industriels et militaires, en France et à l'étranger, quand la session se déroule près d'un pays voisin

### Observations

Une session en région "Politique de Défense" s'articule autour de 3 séquences

- ✓ La première, d'une durée de 2 semaines (4 jours du mardi au vendredi), est consacrée à l'étude de l'environnement géostratégique et à la problématique militaire de la France. La deuxième semaine est consacrée à un "séminaire" dans un lieu particulier
- ✓ Après une semaine d'interruption, une deuxième phase de deux semaines (4 jours du mardi au vendredi) est orientée vers les questions de défense et de sécurité nationale
- ✓ La troisième séquence, répartie sur deux jours, est consacrée à la restitution des travaux menés au cours de la session lors de la clôture

### Prérequis

- ✓ Être âgé prioritairement de 35 à 55 ans

### Admission

#### Sur dossier

- Fiche de candidature
- Lettre de motivation manuscrite de deux à trois pages
- Curriculum vitae
- Formulaire d'engagement à l'assiduité
- Photocopie de la carte nationale d'identité ou du passeport impérativement en cours de validité
- Engagement de prise en charge des droits d'inscription
- Bon de commande (sauf autofinancement) obligatoire
- Photographie d'identité couleur récente

### Sanction

- ✓ Diplôme
- ✓ Le titre d'auditeur de l'IHEDN est attribué par décision du directeur de l'IHEDN à l'issue de la formation

### Le + de la formation

- ✓ Cette formation est éligible au compte personnel de formation (CPF), sous le code 23 68 51

CODE FORMATION  
**POLDEF 3**

35  
55

Âge prioritairement requis



**219<sup>e</sup> session**  
**Auvergne – Rhône-Alpes**  
**05/05/2020 au 11/06/2020**  
Date limite de réception des dossiers à l'IHEDN  
**10 avril 2020**

**220<sup>e</sup> session**  
**Grand Est**  
**15/09/2020 au 22/10/2020**  
Date limite de réception des dossiers à l'IHEDN  
**21 août 2020**

**221<sup>e</sup> session (réservée)**  
**Nouvelle-Calédonie**  
**16/11/2020 au 05/12/2020**  
Date limite de réception des dossiers à l'IHEDN  
**16 octobre 2020**

**222<sup>e</sup> session**  
**Centre-Val de Loire**  
**09/03/2021 au 15/04/2021**  
Date limite de réception des dossiers à l'IHEDN  
**12 février 2021**

**223<sup>e</sup> session (réservée)**  
**Guyane**  
**24/05/2021 au 12/06/2021**  
Date limite de réception des dossiers à l'IHEDN  
**23 avril 2021**



Pour tout participant **1 600 €**



En région



sr@ihedn.fr  
01 44 42 47 20



Formations complémentaires  
**IE1, IE2, IE3, IE4, IE5, IE6, IE7**



En centre – Inter **Oui**  
En entreprise – Intra **Non**

